

Fiche signalétique

SDS no. 644A

Section 1-identification

- 1,1 **Identificateur du produit:** Partie A pour Brush-on® 40, 50, 60; EZ-Mix® 40; Formlastic™ 48, 60; PMC® 121-30, PMC®-744, PMC®-746, PMC®-770, PMC®-790, PMC®-844; Renew™ UR-40, ur-90; Reoflex® 20, 30, 40; UreCoat®; Uréthane 4400; Vytaflex® 10, 20, 30, 40
- 1,2 **Utilisation générale:** Élastomère polyuréthane
- 1,3 **Fabricant:** Smooth-On, Inc.,
5600 Lower Macungie Rd., Macungie, PA 18062
Téléphone (610) 252-5800, SDS@smooth-on.com
- 1,4 **Contact d'urgence:** Chem-tel Domestique: 800-255-3924 international: 813-248-0585

Section 2 – identification du danger (s)

- 2,1 **Classification de la substance ou du mélange:**
- H302 Toxicité aiguë, orale - Catégorie 4
 - H312 Toxicité aiguë, cutanée - Catégorie 4
 - H332 Toxicité aiguë, inhalation - Catégorie 4
 - H315 Irritation cutanée - Catégorie 2
 - H319 Irritation des yeux - Catégorie 2A
 - H335 Toxicité spécifique des organes cibles-exposition unique - Catégorie 3 (voies respiratoires)
 - H351 Cancérogénicité - Catégorie 2
- 2,2 **Éléments d'étiquetage SGH, y compris les énoncés de précaution**

**Pictogramme (s):****Mot de signal:** Avertissement**Risques pour la santé:**

- H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, en contact avec la peau ou en cas d'inhalation
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H319 Provoque une irritation oculaire grave
- H335 Peut causer une irritation respiratoire
- H351 Soupçonné de causer le cancer.

Précautions générales:

- P101 Si un Conseil médical est nécessaire, ayez le récipient ou l'étiquette de produit à disposition.
- P102 Gardez hors de portée des enfants.
- P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Précautions préventives:

- P202 Ne pas manipuler jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.
- P261 Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray.
- P264 Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.



Fiche signalétique

SDS no. 644A

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
P280 Portez des gants de protection/vêtements de protection/protection oculaire/protection faciale.

Précautions de réponse:

P301 + P312 En cas d'ingestion: appelez un centre antipoison/médecin/médecin si vous vous sentez Malade.
P302 + p352 Si sur la peau: laver avec beaucoup de savon et d'eau.
P304 + P340 Si inhalé: Enlevez la personne à l'air frais et gardez à l'aise pour Respiration.
P305 + P351 + P338 Si dans les yeux: rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuez de rincer.
P308 + P313 S'ils sont exposés ou concernés: obtenir des conseils médicaux/attention.
P312 Appelez un centre antipoison/médecin/médecin si vous vous sentez mal.
P330 Rincer la bouche.
P332 + P313 Si l'irritation cutanée se produit: obtenir des conseils médicaux/attention.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: obtenir des conseils médicaux/attention.
P362 Enlevez les vêtements contaminés.

Précautions de stockage:

P403 + P233 Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé.
P405 Magasin verrouillé.

Précautions d'élimination:

P501 Eliminer les contenus/conteneurs selon les lois locales, étatiques et fédérales.

Risques non classés par ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH – Lachrymator.

Ce produit contient une substance chimique connue pour être dangereuse selon la loi californienne de l'eau potable et de l'application des lois toxiques de 1986 (proposition 65). (voir aussi les sections 3 et 15)

Section 3-Composition/information sur les ingrédients

3,1 Substances

Les ingrédients suivants sont dangereux selon le règlement 2012 OSHA Hazard Norme de communication: 29 CFR 1910,1200:

Composant	CAS	Concentration (%Wt)
Poly [oxy (méthyl-1,2-éthanediyl)], α -hydro- ω -hydroxy, polymère avec 1,3 diisocyanatométhylbenzène	9057-91-4	> 80
Toluène-2,4-Diisocyanate	584-84-9	< 1.0
Toluène-2, 6-Diisocyanate	91-08-7	< 0,2

Section 4-mesures de premiers soins

4,1 Description des mesures de premiers soins

Inhalation: Enlevez la ou les sources de contamination et déplacez la victime à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, donner la respiration artificielle, puis l'oxygène si nécessaire. Contactez le médecin immédiatement.



Fiche signalétique

SDS no. 644A

Contact visuel: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver à fond avec du savon et de l'eau.

Ingestion: N'induisent pas de vomissements à moins d'être instruit par un médecin. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4,2 **Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés**

Eczéma, asthme, œdème pulmonaire.

Pour les TDI: chez les individus sensibilisés, les réactions de sensibilisation peuvent être provoquées par des Substances. La sensibilisation respiratoire peut entraîner des symptômes allergiques, comme l'asthme dans les voies respiratoires inférieures, y compris respiration sifflante, essoufflement et difficulté à respirer, le dont le début peut être retardé. L'inhalation répétée de concentrations élevées peut causer

lésion pulmonaire, y compris la fonction pulmonaire réduite, qui peut être permanente.

4,3 **Après les premiers soins, obtenez un soutien médical approprié en usine, paramédical ou communautaire.**

Section 5-mesures de lutte contre l'incendie

5,1 **Moyens d'extinction:** Brouillard d'eau, produit chimique sec et mousse de dioxyde de carbone

5,2 **Risques particuliers découlant de la substance ou du mélange:** Pas connu.

5,3 **Conseils pour les pompiers:** Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Coupez le "Fuel" au feu. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs. Soit laisser le feu brûler dans des conditions contrôlées, soit s'éteindre avec de la mousse ou du produit chimique sec. Essayez de couvrir les renversements de liquide avec de la mousse. Comme le feu peut produire des produits toxiques de décomposition thermique, portez un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un plein visage pièce actionnée dans la demande de pression ou le mode de pression positive.

Section 6-mesures de mainlevée accidentelle

6,1 **Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Seul le personnel correctement protégé devrait demeurer dans la zone de déversement; digue et contenir le déversement. Arrêter ou réduire décharge si elle peut être faite en toute sécurité.

6,2 **Précautions environnementales:** Arrêtez le renversement/dégagement s'il peut être fait en toute sécurité. Empêcher les matières renversées d'entrer dans les égouts, les drains pluviaux ou les systèmes de drainage non autorisés et les voies navigables naturelles en utilisant du sable, de la terre ou d'autres barrières appropriées. Pas de précautions environnementales particulières requises.

6,3 **Procédés et matériel de confinement et de nettoyage:** Mettre sur le matériel de protection approprié, y compris NIOSH/MSHA appareil respiratoire autonome approuvé, bottes en caoutchouc et gants en caoutchouc lourd. Digue et contenir le déversement; absorber ou gratter l'excès dans un récipient approprié pour l'élimination; zone de lavage avec solution d'ammoniacale diluée. Arrêter ou réduire décharge si elle peut être faite en toute sécurité. Suivez les réglementations OSHA (29 CFR 1910,120) applicables pour l'élimination.

6,4 **Référence à d'autres sections:** Voir la section 3 pour la liste des ingrédients dangereux; Sections 8 pour les contrôles d'exposition; et l'article 13 pour l'élimination.



Fiche signalétique

SDS no. 644A

Section 7-manutention et entreposage

- 7,1 Précautions pour une manipulation sûre:** Utilisez de bonnes procédures générales d'entretien ménager. Laver les mains après utilisation. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou les brumes. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.
- 7,2 Conditions pour un stockage sûr, y compris les incompatibilités:** Garder le (s) récipient (s) hermétiquement fermé et correctement étiqueté. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des oxydants forts et de toute incompatibilité. Entreposer dans des conteneurs agréés et protéger contre les dommages physiques. Garder les conteneurs bien scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Le stockage intérieur doit respecter les normes OSHA et les codes d'incendie appropriés. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement rescellés pour éviter les fuites. Les conteneurs vides retiennent les résidus et peuvent être dangereux. Évitez la contamination de l'eau.
- 7,3 Utilisation finale spécifique (s):** Ces précautions sont pour la manutention de la température ambiante. D'autres usages, y compris des températures élevées ou des aérosols/pulvérisations peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

Section 8-contrôles d'exposition/protection personnelle

8,1 Paramètres de contrôle:

Toluène-2, 6-diisocyanate	91-08-7	ACGIH TLV	TWA: 0,001 ppm STEL: 0,005 ppm
Toluène-2,4-diisocyanate	584-84-9	OSHA PEL	CLV: 0,02 ppm 0,14 mg/m ³ TWA: 0,005 ppm 0,04 mg/m ³ STEL: 0,02 ppm 0,15 mg/m ³
		ACGIH TLV	TWA: 0,001 ppm STEL: 0,005 ppm

8,2 Contrôles d'exposition:

Protection respiratoire: La protection respiratoire n'est normalement pas requise lors de l'utilisation de ce produit avec une ventilation locale d'échappement adéquate. Lorsque l'évaluation des risques montre que des respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, suivre les règlements du respirateur OSHA 29 CFR 1910,134 et les normes européennes en 141, 143 et 371; porter un MSHA/NIOSH ou normes européennes en 141, 143 et 371 respirateurs homologués équipés de cartouches filtrantes appropriées en tant que support aux commandes d'ingénierie.

Protection des mains: Portez des gants étanches tels que le caoutchouc butylique, le néoprène ou le PVC.

Protection oculaire: Lunettes de sécurité avec boucliers latéraux selon les réglementations OSHA de protection oculaire et faciale 29 CFR 1910,133 et norme européenne EN166. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection oculaire. Une protection oculaire appropriée doit être portée au lieu de, ou en conjonction avec des lentilles de contact.

Autres vêtements/équipements de protection: Un vêtement ou un équipement de protection supplémentaire n'est normalement pas requis. Fournissez le bain d'oeil et la douche de sûreté.

Commentaires: Ne jamais manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Pratiquez une bonne hygiène personnelle après l'utilisation de ce matériel, surtout avant de manger, boire, fumer, utiliser la toilette, ou l'application de cosmétiques. Laver soigneusement après manipulation.



Fiche signalétique

SDS no. 644A

Section 9-propriétés physiques et chimiques

9,1 renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base:

Apparence: Jaune clair Vicous Liquide

Odeur/seuil: Forte odeur piquante

Ph: N.A. (non aqueux)

Point de fusion/point de congélation:

N.a.

Point d'ébullition bas/élevé: N.a.

Point d'éclair: > 270° f

Taux d'évaporation: Non disponible

Inflammabilité: F.p. à ou au-dessus de 200 ° f

GUE/lel: Non disponible

Pression de vapeur: Aucun (résine polymère)

Densité de vapeur (air = 1): > 1

Gravité spécifique (H₂O = 1, à 4 °C): 1,04

Hydrosolubilité: Négligeable

Coefficient de partage: Non disponible

Température d'auto-inflammation: Non disponible

Température de décomposition: Non disponible

Viscosité: < 5000 Centipoise

voLatils 0% (v/v), 0% (p/p)

Section 10-stabilité et réactivité

10,1 Réactivité: Réagit avec l'eau avec la formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement. Réagit avec les alcools, les acides, les alcalis, les amines. Risque de réaction exothermique.

10,2 Stabilité chimique: Ces produits sont stables à température ambiante dans des conteneurs fermés dans des conditions normales de stockage et de manutention.

10,3 Possibilité de réactions dangereuses: Risque de polymérisation.

10,4 Conditions à éviter: Ne pas dépasser 120 ° f.

10,5 Matériaux incompatibles: alcools, acides, alcali, amines, eau

10,6 Produits de décomposition dangereux: La décomposition oxydante thermique peut produire Carbone Oxides, gaz/vapeurs et traces de composés carbonés incomplètement brûlés.

Article 11-renseignements toxicologiques

11,1 Informations sur les effets toxicologiques:

Corrosion/irritation cutanée: pas de données

Lésions oculaires graves/irritation: pas de données

Sensibilisation respiratoire/cutanée: pas de données

Mutagénicité sur les cellules germinales: pas de données

Cancérogénicité: le diisocyanate de toluène a été classé par le CIRC en tant que groupe 2b (peut-être cancérogène pour les humains. NTP l'a répertorié comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction: pas de données

Toxicité spécifique des organes cibles – exposition unique: pas de données

Toxicité spécifique des organes cibles – exposition répétée: pas de données

Risque d'aspiration: pas de données

Toxicité aiguë: pas de données

Exposition chronique: pas de données

Effets potentiels sur la santé – divers: pas de données

Section 12-renseignements écologiques

12,1 Toxicité: pas de données

12,2 Persistance et biodégradabilité: pas de données

12,3 Bioaccumulables Potentiel: pas de données



Fiche signalétique

SDS no. 644A

- 12,4 **Mobilité dans le sol:** pas de données
12,5 **Résultats de PBT et Vpvp Évaluation:** pas de données
12,6 **Autres effets indésirables:** pas de données

Article 13-Considérations relatives à l'élimination

- 13,1 **Méthodes de traitement des déchets:** En vertu de la Loi sur la conservation et le rétablissement des ressources (RCRA), il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si le produit satisfait aux critères RCRA pour les déchets dangereux tels que définis dans 40 CFR part 261. La gestion des déchets devrait se conformer pleinement aux lois fédérales, étatiques et locales. Les conteneurs vides conservent les résidus de produit qui peuvent présenter des risques de matière, donc pour ne pas pressuriser, couper, lustrer, souder ou utiliser à d'autres fins. Retournez les tambours aux centres de remise en état pour un nettoyage et une réutilisation appropriés.

Section 14-information sur le transport

Non réglementé par dot, IATA ou IMDG

- 14,1 **Numéro ONU:** Aucun
14,2 **UN nom de transport approprié:** Aucun
14,3 **Classe (s) de danger de transport:** non applicable
14,4 **Groupe d'emballage:** non applicable
14,5 **Dangers environnementaux:** aucun connu
14,6 **Précautions particulières pour l'utilisateur:** aucun connu
14,7 **Transport en vrac conformément à l'annexe II du MARPOL73/78 et au code IBC:** Pas Applicable

Section 15-renseignements réglementaires

- 15,1 **sécurité et réglementation environnementale/législation spécifique**
substance ou mélange:

REACH: règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 2006 décembre (y compris les amendements et rectificatifs au 17 février 2016): Ce produit est conforme à REACH ou n'est pas soumis à la réglementation sous REACH. Le produit ne contient pas d'ingrédient figurant sur la liste des candidats ou sur la liste d'autorisation pour les substances très préoccupantes (SVHC).

Aux États-Unis (règlement de l'EPA):

Statut de l'inventaire TSCA (40 CFR710): Tous les composants de cette formulation sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA. Aucun élément de cette formulation n'a été déterminé comme faisant l'objet de restrictions de fabrication ou d'utilisation en vertu des nouvelles règles d'utilisation (SNUR) importantes.

CERCLA substance dangereuse (40 CFR 302,4) énumérés spécifiques par RCRA, sec. 3001; CWA, section 311 (b) (4); CWA, sec. 307 (a), CAA, sec. 112

<u>Nom chimique</u>	<u>CAS</u>	<u>Rq</u>	<u>% Composant reportable</u>
Toluène-2, 6-diisocyanate	91-08-7	100 lbs.	<0,2
Toluène-2,4-diisocyanate	584-84-9	100 Lbs	< 1,0

Sara ESS (substance extrêmement dangereuse) (40 CFR 355):



Fiche signalétique

SDS no. 644A

<u>Nom chimique</u>	<u>CAS</u>	<u>Rq</u>	<u>% en poids</u>
Toluène-2, 6-diisocyanate	91-08-7	100 lbs.	<0,2
Toluène-2,4-diisocyanate	584-84-9	100 Lbs	< 1,0

Ces produits contiennent les produits chimiques suivants qui sont assujettis aux exigences en matière de déclaration de mainlevée en vertu de l'article 313 du titre III de la LEP.

<u>Nom chimique</u>	<u>CAS</u>	<u>Rq</u>	<u>% en poids</u>
Toluène-2, 6-diisocyanate	91-08-7	100 lbs.	<0,2
Toluène-2,4-diisocyanate	584-84-9	100 Lbs	< 1,0

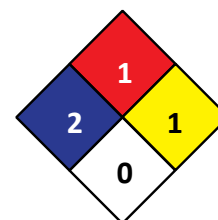
Sara 311/312 dangers: Incendie, immedIATE (aigu), retardé (chronique)

California Proposition 65 **AVERTISSEMENT** Ce produit contient des produits chimiques connus de l'état de Californie pour causer le cancer.

15,2 évaluation de l'innocuité des produits chimiques: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/mélange par le fournisseur.

16-autres informations

Hmis	
H	2
F	1
R	1



Nfpa

Révision: 11

Date de préparation: Août 16, 2017

Glossaire: Conférence ACGIH-américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux; ANSI-American National Standards Institute; TMD canadien-transport canadien de marchandises dangereuses; CAS-Chemical Abstract Service; CHEMTREC-Centre d'urgence de transport chimique (États-Unis); Renseignements sur les risques liés aux puces chimiques et conditionnement; DSL-Liste intérieure des substances; Concentration EC-équivalente; EH40 (UK)-HSE Note d'orientation EH40 limites d'exposition professionnelle; EPCRA-Loi sur la planification d'urgence et le droit de savoir communautaire; ESL-niveaux de dépistage des effets; SGH-système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques; IHM-service d'information sur les matières dangereuses; IATA-Association internationale du transport aérien; IMDG-Code maritime international des marchandises dangereuses; LC-concentration létale; DL-dose létale; LEL-niveau d'explosion inférieur; NFPA-National Fire Protection Association; OEL-limite d'exposition professionnelle; OSHA-administration de la sécurité et de la santé au travail, département du travail des États-Unis; Limite d'exposition admissible PEL; Sara (titre III)-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds; SARA 313-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds, article 313; Ara-appareil respiratoire autonome; STEL-limite d'exposition à court terme; TCEQ-Texas Commission sur la qualité de l'environnement; TLV-valeur limite de seuil; TSCA-Toxic Substances Control Act Loi publique 94-469; Valeur pondérée en temps TWA; GUE-niveau d'explosion supérieur; US DOT-département américain des transports; SIMDUT-système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.



Fiche signalétique

SDS no. 644A

Avertissement: L'information contenue dans la présente fiche de données de sécurité (SDD) est considérée comme exacte à la date de la version. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude des données. Puisque l'utilisation de ce produit n'est pas sous le contrôle de Smooth-on Inc., il est de l'obligation de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit pour son application prévue et assume tous les risques et la responsabilité pour son utilisation sûre.

Cette SDD est disposée à se conformer au système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), tel que prescrit par la norme de communication des dangers (29 CFR 1910,1200) des États-Unis (US) et de l'administration de la santé au travail (OSHA). Le système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et le règlement (CE) no 1907/2006 de l'Union européenne du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH).

Les classifications du produit chimique conformément au 29 CFR 1910,1200, mot de signal, déclaration de danger et de précaution, symbole (s) et autres informations sont basées sur la concentration énumérée de chaque ingrédient dangereux. Les ingrédients non listés ne sont pas «dangereux» selon la norme de communication de danger OSHA (29 CFR 1910,1200), le SIMDUT et EC no 1907/2006 et sont considérés comme des secrets commerciaux en vertu de la loi fédérale américaine (29 CFR et 40 CFR), du droit canadien (législation de Santé Canada) et de l'Union européenne Directives.



Fiche signalétique

SDS no. 419B

Section 1-identification

- 1,1 **Identificateur du produit:** **Partie B pour Brush-on® 40, 50, 60; Econ® 60 et 80; EZ-spray® Plastique Moussell! 4, 4 noir, 5, 8; Formlastic™ 48, 60; Plasti-coller® Et Plasti-coller® II Pmc® 121-30 sec et mouillé, PMC® 744, 770, 844; Renew™ UR-40, ur-60; ReoFlex® 20 secs, 30 secs et humides, 40 secs et humides, 50 secs et humides, 60 secs et humides; Choc Shell® Rapide et lente; Smooth-Cast® 305, 310, 321, 322, 385; Task® 4, 5, 6, 18; Uréthane 4400; VytaFlex® 10, 20, 30, 40, 50, 60**
Partie A pour TerraCon® 55; Uréthane 4040
- 1,2 **Utilisation générale:** Polyuréthane Élastomère
- 1,3 **Fabricant:** Smooth-On, Inc.,
5600 Lower Macungie Rd., Macungie, PA 18062
Téléphone (610) 252-5800, SDS@smooth-on.com
- 1,4 **Contact d'urgence:** Chem-tel Domestique: 800-255-3924 international: 813-248-0585

Section 2 – identification du danger (s)

- 2,1 **Classification de la substance ou du mélange**
Pas une substance ou un mélange dangereux selon la norme des États-Unis sur la sécurité et la santé au travail (OSHA) (29 CFR 1910,1200), le système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et le règlement (CE) No 1272/2008 et modifications subséquentes.
- 2,2 **Éléments d'étiquetage SGH, y compris les énoncés de précaution**
Pictogramme (s): Aucun
Mot de signal: Aucun
- Précautions générales:**
- P101 Si un Conseil médical est nécessaire, ayez le récipient ou l'étiquette de produit à disposition.
P102 Gardez hors de portée des enfants.
P103: lire l'étiquette avant utilisation.

Risques non classés par ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH – Ce produit contient une substance chimique connue pour être dangereuse selon la loi californienne sur l'eau potable et l'application des lois toxiques de 1986 (proposition 65). (voir aussi la section 3 et 15

Section 3-Composition/information sur les ingrédients

3,1 substances

Aucun ingrédient n'est dangereux conformément au règlement 2012 OSHA Hazard Communication Norme 29 CFR 1910,1200 critères.



Fiche signalétique

SDS no. 419B

Section 4-mesures de premiers soins

4,1 Description des mesures de premiers soins

Inhalation: Enlevez la ou les sources de contamination et déplacez la victime à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, donner la respiration artificielle, puis l'oxygène si nécessaire. Contactez le médecin immédiatement.

Contact visuel: Rincer les yeux avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver à fond avec du savon et de l'eau.

Ingestion: N'induisent pas de vomissements à moins d'être instruit par un médecin. Ne jamais donner quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

4,2 Symptômes et effets les plus importants, à la fois aigus et retardés Pas connu.

4,3 Après les premiers soins, obtenez un soutien médical approprié en usine, paramédical ou communautaire.

Section 5-mesures de lutte contre l'incendie

5,1 **Moyens d'extinction:** Brouillard d'eau, produit chimique sec et mousse de dioxyde de carbone

5,2 **Risques particuliers découlant de la substance ou du mélange:** Pas connu.

5,3 **Conseils pour les pompiers:** Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Coupez le "Fuel" au feu. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs. Soit laisser le feu brûler dans des conditions contrôlées, soit s'éteindre avec de la mousse ou du produit chimique sec. Essayez de couvrir les renversements de liquide avec de la mousse. Comme le feu peut produire des produits toxiques de décomposition thermique, portez un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un plein visage pièce actionnée dans la demande de pression ou le mode de pression positive.

Section 6-mesures de mainlevée accidentelle

6,1 **Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Seul le personnel correctement protégé devrait demeurer dans la zone de déversement; digue et contenir le déversement. Arrêter ou réduire décharge si elle peut être faite en toute sécurité.

6,2 **Précautions environnementales:** Pas de précautions environnementales particulières requises.

6,3 **Procédés et matériel de confinement et de nettoyage:** absorber ou gratter l'excès dans un récipient approprié pour l'élimination; zone de lavage avec solution d'ammoniaque diluée

6,4 **Référence à d'autres sections:** le cas échéant, les articles 8 et 13 doivent être mentionnés.

Section 7-manutention et entreposage

7,1 **Précautions pour une manipulation sûre:** Employez le bon général de ménage PRACTICes. Se laver les mains après Utiliser.

7,2 **Conditions pour un stockage sûr, y compris les incompatibilités:** Garder le (s) récipient (s) hermétiquement fermé et correctement étiqueté. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, à l'écart de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des oxydants forts et de toute incompatibilité. Entreposer dans des conteneurs agréés et protéger contre les dommages physiques. Garder les conteneurs bien scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Le stockage intérieur doit respecter les normes OSHA et les codes d'incendie appropriés. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement rescellés pour éviter les fuites. Les conteneurs vides retiennent les résidus et peuvent être dangereux. Évitez la contamination de l'eau.



Fiche signalétique

SDS no. 419B

- 7,3 **Utilisation finale spécifique (s):** Ces précautions sont pour la manutention de la température ambiante. D'autres usages, y compris des températures élevées ou des aérosols/pulvérisations peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

Section 8-contrôles d'exposition/protection personnelle

8,1 **Paramètres de contrôle:** aucun défini

8,2 **Contrôles d'exposition:**

Protection respiratoire: Si un respirateur devait être nécessaire, suivre les règlements du respirateur OSHA 29 CFR 1910,134 et les normes européennes en 141, 143 et 371; Portez des respirateurs homologués MSHA/NIOSH ou européens en 141, 143 et 371 équipés de cartouches de vapeur organiques.

Protection des mains: Portez des gants étanches tels que le caoutchouc butylique, le néoprène ou le PVC.

Protection oculaire: Lunettes de sécurité avec boucliers latéraux selon les réglementations OSHA de protection oculaire et faciale 29 CFR 1910,133 et norme européenne EN166. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection oculaire. Une protection oculaire appropriée doit être portée au lieu de, ou en conjonction avec des lentilles de contact.

Autres vêtements/équipements de protection: Un vêtement ou un équipement de protection supplémentaire n'est normalement pas requis. Fournissez le bain d'oeil et la douche de sûreté.

Commentaires: Ne jamais manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Pratiquez une bonne hygiène personnelle après l'utilisation de ce matériel, surtout avant de manger, boire, fumer, utiliser la toilette, ou l'application de cosmétiques. Laver soigneusement après manipulation.

Section 9-propriétés physiques et chimiques

9,1 renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base:

Apparence: clair à ambre Liquide

Odeur/seuil: Odeur légère

Ph: N.A. (non aqueux)

Point de fusion/point de congélation: N.a.

Point d'ébullition bas/élevé: N.a.

Point d'éclair: > 300 ° f

Taux d'évaporation: Non disponible

Inflammabilité: F.p. à ou au-dessus de 200 ° f

GUE/lél: Non disponible

Pression de vapeur: Aucun (résine polymère)

Densité de vapeur (air = 1): > 1

Gravité spécifique (H₂O = 1, à 4 °C): 1.05-1,25

Hydrosolubilité: Insoluble

Coefficient de partage: Non disponible

Température d'auto-inflammation: Non disponible

Température de décomposition: Non disponible

Viscosité: 400 – 500 Centipoise

voLatils 0% (v/v), 0% (w/w)

Section 10-stabilité et réactivité

- 10,1 **Réactivité:** Aucune réaction dangereuse si entreposée et manipulée comme prescrite/indiquée., aucun effet corrosif sur le métal. Pas de propagation du feu.
- 10,2 **Stabilité chimique:** Ces produits sont stables à température ambiante dans des conteneurs fermés dans des conditions normales de stockage et de manutention.
- 10,3 **Possibilité de réactions dangereuses:** La polymérisation dangereuse ne peut pas se produire.
- 10,4 **Conditions à éviter:** aucun connu
- 10,5 **Matériaux incompatibles:** bases solides et acides
- 10,6 **Produits de décomposition dangereux:** La décomposition oxydante thermique peut produire Carbone Oxides, gaz/vapeurs et traces de composés carbonés incomplètement brûlés.



Fiche signalétique

SDS no. 419B

Article 11-renseignements toxicologiques

11,1 Informations sur les effets toxicologiques:

Corrosion/irritation cutanée: pas de données

Lésions oculaires graves/irritation: pas de données

Sensibilisation respiratoire/cutanée: pas de données

Mutagenicité sur les cellules germinales: pas de données

Cancérogénicité: Aucun composant de ces produits présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérogène ou cancérogène potentiel par le CIRC, l'ACGIH ou le NTP.

Toxicité pour la reproduction: pas de données

Toxicité spécifique des organes cibles – exposition unique: pas de données

Toxicité spécifique des organes cibles – exposition répétée: pas de données

Risque d'aspiration: pas de données

Toxicité aiguë: calculé

DL50 par voie orale, rat: > 37 000 mg/kg

CL50 par inhalation, rat (4 h): > 16,3 mg/l

DL50 par voie cutanée, lapin: > 11 700 mg/kg

Exposition chronique: pas de données

Effets potentiels sur la santé – divers: pas de données

Section 12-renseignements écologiques

12,1 Toxicité:

CL50 (semi-statique, 96 h): > 380 mg/l, Danio Rerio

CE50 (statique, 48 h): > 270 mg/l, Daphnia magna

CE50 (statique, 72 h): > 330 mg/l, Desmodesmus subspicatus

12,2 Persistance et biodégradabilité: pas de données

12,3 Bioaccumulables Potentiel: pas de données

12,4 Mobilité dans le sol: pas de données

12,5 Résultats de PBT et Vpnb Évaluation: pas de données

12,6 Autres effets indésirables: pas de données

Article 13-Considérations relatives à l'élimination

13,1 Méthodes de traitement des déchets: Sous RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si le produit satisfait aux critères RCRA pour les déchets dangereux. La gestion des déchets devrait se conformer pleinement aux lois fédérales, étatiques et locales. Les conteneurs vides conservent les résidus de produit qui peuvent présenter des risques de matière, donc pour ne pas pressuriser, couper, lustrer, souder ou utiliser à d'autres fins. Retournez les tambours aux centres de remise en état pour un nettoyage et une réutilisation appropriés.

Section 14-information sur le transport

Non réglementé par dot, IATA ou IMDG

14,1 Numéro ONU: Aucun

14,2 UN nom de transport approprié: Aucun

14,3 Classe (s) de danger de transport: non applicable

14,4 Groupe d'emballage: non applicable

14,5 Dangers environnementaux: aucun connu

14,6 Précautions particulières pour l'utilisateur: aucun connu



Fiche signalétique

SDS no. 419B

14,7 Transport en vrac conformément à l'annexe II du MARPOL73/78 et au code IBC: Pas Applicable

Section 15-renseignements réglementaires

15,1 sécurité et réglementation environnementale/législation spécifique substance ou mélange:

REACH: règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 2006 décembre (y compris les amendements et rectificatifs au 17 février 2016): Ce produit est conforme à REACH ou n'est pas soumis à la réglementation sous REACH. Le produit ne contient pas d'ingrédient figurant sur la liste des candidats ou sur la liste d'autorisation pour les substances très préoccupantes (SVHC).

Aux États-Unis (règlement de l'EPA):

Statut de l'inventaire TSCA (40 CFR710): Tous les composants de cette formulation sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA.

SARA 302 composants: Aucun produit chimique de ce matériel n'est assujéti aux exigences de déclaration du titre III de la LEP, section 302.

SARA 313 composants: Aucun produit chimique de ce matériel n'est assujéti aux exigences de déclaration du titre III de la LEP, Section 313.

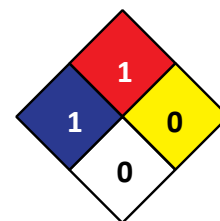
Sara 311/312 dangers: Aucun

California Proposition 65 **AVERTISSEMENT** Ce produit contient des produits chimiques connus de l'état de Californie pour causer le cancer.

15,2 évaluation de l'innocuité des produits chimiques: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/mélange par le fournisseur.

16-autres informations

Hmis	
H	1
F	1
R	0



Nfpa

Révision: 10

Date de préparation: Août 16, 2017



Fiche signalétique

SDS no. 419B

Glossaire: Conférence ACGIH-américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux; ANSI-American National Standards Institute; TMD canadien-transport canadien de marchandises dangereuses; CAS-Chemical Abstract Service; CHEMTREC-Centre d'urgence de transport chimique (États-Unis); Renseignements sur les risques liés aux puces chimiques et conditionnement; DSL-Liste intérieure des substances; Concentration EC-équivalente; EH40 (UK)-HSE Note d'orientation EH40 limites d'exposition professionnelle; EPCRA-Loi sur la planification d'urgence et le droit de savoir communautaire; ESL-niveaux de dépistage des effets; SGH-système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques; IHM-service d'information sur les matières dangereuses; IATA-Association internationale du transport aérien; IMDG-Code maritime international des marchandises dangereuses; LC-concentration létale; DL-dose létale; LEL-niveau d'explosion inférieur; NFPA-National Fire Protection Association; OEL-limite d'exposition professionnelle; OSHA-administration de la sécurité et de la santé au travail, département du travail des États-Unis; Limite d'exposition admissible PEL; Sara (titre III)-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds; SARA 313-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds, article 313; Ara-appareil respiratoire autonome; STEL-limite d'exposition à court terme; TCEQ-Texas Commission sur la qualité de l'environnement; TLV-valeur limite de seuil; TSCA-Toxic Substances Control Act Loi publique 94-469; Valeur pondérée en temps TWA; GUE-niveau d'explosion supérieur; US DOT-département américain des transports; SIMDUT-système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

Avertissement: L'information contenue dans la présente fiche de données de sécurité (SDD) est considérée comme exacte à la date de la version. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude des données. Puisque l'utilisation de ce produit n'est pas sous le contrôle de Smooth-on Inc., il est de l'obligation de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit pour son application prévue et assume tous les risques et la responsabilité pour son utilisation sûre.

Cette SDD est disposée à se conformer au système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), tel que prescrit par la norme de communication des dangers (29 CFR 1910,1200) des États-Unis (US) et de l'administration de la santé au travail (OSHA). Le Canadian Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et règlement (CE) no 1907/2006 de l'Union européenne du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH).

Les classifications du produit chimique conformément au 29 CFR 1910,1200, mot de signal, déclaration de danger et de précaution, symbole (s) et autres informations sont basées sur la concentration énumérée de chaque ingrédient dangereux. Les ingrédients non listés ne sont pas «dangereux» selon la norme de communication de danger OSHA (29 CFR 1910,1200), le SIMDUT et EC no 1907/2006 et sont considérés comme des secrets commerciaux en vertu de la loi fédérale américaine (29 CFR et 40 CFR), du droit canadien (législation de Santé Canada) et de l'Union européenne Directives.